14 JANVIER 202

Titre du programme DPC

« Suivi médico-psycho-social des personnes cérébrolésées adultes: Spécificités, données récentes, diagnostic et orientation »

Date et Durée : 11/06/21 (Intervention de 7h)

Lieu

La formation aura lieu au Centre Hopsitalier de Corbie

Nom de l'organisme

Réseau TC-AVC Hauts-de-France (Réseau de la cérébrolésion)

Numéro de déclaration d'activité de formation : 3159 08 111 59

Inscriptions : Directement sur le site du Réseau https://www.reseautcavc-hdf.org/formations/le-suivi-medico-psycho-social-des-personnes-cerebrolesees-adultes-20-novembre-2020/ ou en contactant Mme Verniest, formation@reseautcavc-hdf.org Fax : 03 20 44 55 32 Tel. : 03 20 44 58 12

Prix de vente du programme : 170 euros (repas inclus).

Objectifs

- Connaitre les particularités du suivi des personnes cérébrolésés au niveau médical
  Connaitre les particularités du suivi des personnes cérébrolésés au niveau social
- Connaitre les particularités du suivi des personnes cérébrolésés au niveau neuro-psycho-comportemental
- Connaitre les principaux diagnostics et traitements des complications des problématiques associées aux lésions cérébrales
- Connaître les principales modalités de recours aux différents professionnels impliqués dans le suivi

Concepteur du programme

Equipe de préparation pilotée par le Dr Franck Beaucamp

Nombre de participants maximum par session

Trente personnes.

Intervenants

Médecin MPR, sexologue, assistants sociaux, neuropsychologues, spécialisés dans la prise en charge du handicap.

Pré-programme de la formation

Un mois avant la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, envoyé à chaque personne formée.

Modérateurs :

Un mois avant la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, envoyé à chaque personne formée.

Modérateurs :

-8h30 à 8h45 : Accueil et réalisation du QCM d'évaluation des connaissances

- 8h45 à 9h00 : Introduction et cas clinique
Cas clinique reprenant les difficultés principales rencontrées : fatigue, troubles psychiques et cognitivo-comportementaux, plaintes somatiques (vertiges, douleurs)
– Dr Franck Beaucamp (Médecin MPR, Centre Hospitalier de Roubaix)

1ére partie : Versant médical

- 9h00 à 10h00 : Suivi médical global - Suivi général en lien avec le médecin généraliste (contraception, vitamine D, vaccinations, dentaire, ophtalmo, conduites à risque et addictions), problèmes physiques (douleurs, spasticité, neuromoteur, appareillage) et sensoriels (HLH, agueusie, anosmie, vertiges, etc.)
-Dr Xavier Molders (Rééducation Neurologique Cérébrolésion, Hôpital Swynghedauw, CHU de Lille)

- 10h00 à 10h30 : Fatigue, troubles du sommeil, troubles hypophysaires
-Dr Odile Kozlowski (Médecin MPR, Réseau TC-AVC Hauts-de-France, CHU Lille et service AUPRES TC)

-10h30 à 10h40 : cas clinique et échanges avec la salle
– Dr Franck Beaucamp (Médecin MPR, Centre Hospitalier de Roubaix)

-10h40 à 10h55 : Pause

2éme partie : Versant psychologique

-10h55 à 11h05 : cas clinique et échange avec la salle
– Dr Franck Beaucamp (Médecin MPR, Centre Hospitalier de Roubaix)

-11h05 à 11h50 : Les troubles cognitifs
-11h50 à 12h35 : L'accompagnement psycho-comportemental
– Sonia Peron (Neuropsychologue, Rééducation neurologique cérébrolésion, Hôpital Swynghedauw, CHU de Lille) et Nathalie Malysse (Psychologue clinicienne et cadre coordinateur, Réseau TC-AVC Hauts-de-France)

-12h35 à 12h45 : échanges avec la salle

Repas de 12h45 à 13h45

-13h45 à 14h00 : Transition avec cas clinique
– Dr Franck Beaucamp (Médecin MPR, Centre Hospitalier de Roubaix)

-14h00 à 14h45 : Intimité/sexualité, vie affective et relationnelle
– Dr Caroline Rogeau (médecin MPR, Clinique St Roch à Roncq, MAS Le Havre de Galadriel à Loos) et Chrysoline Deplanque (éducatrice spécialisée au MAS Le Havre de Galadriel à Loos)

-14h45 à 14h55 : Echanges avec la salle

Pause de 15 min

3éme partie : Versant social

-15h10 à 15h55 : Reconnaissance du handicap (dossier MDPH, ouverture de droits, etc.) et compensation (moyens humains, financiers et matériels ; mesures de protection) ; aidants (professionnels et familiaux), répit ; structures d'hébergement
–Justine Hamelle (Assistante sociale, Réseau TC AVC Hauts-de-France)

-15h55 à 16h40 : Activités occupationnelles, monde associatif, (ré)insertion socio-professionnelle, conduite automobile + modes de déplacement alternatifs à la conduite
- Paule Mazières (chargée d'insertion à l'UEROS de Berck/Mer – Fondation Hopale)

-16h40 à 16h50 : Cas clinique
– Dr Franck Beaucamp (Médecin MPR, Centre Hospitalier de Roubaix)

-16h50 à 17h00 : Conclusion et échanges avec la salle

-17h00 à 17h15 : Réalisation du QCM d'évaluation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

17h15 : **Fin de la formation**

Un mois après la session : Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, transmis et à remplir par chaque personne formée.

Publics concernés

Catégories

- médecins (en particulier MPR, neurologues, psychiatres, médecins conseil, médecins du travail, neurochirurgiens, médecins de la MDPH, médecins généralistes),
- Neuropsychologues, assistants sociaux, ergothérapeutes, orthophonistes, masseur-kinésithérapeutes, infirmiers, psychomotriciens
- *remarque : la formation ne vise pas les aides-soignants ni auxiliaires de vie*

Modes d'exercice

- Professionnel salarié des structures sanitaires, médico-sociales et pour personnes handicapées âgées, qui souhaite l'acquisition de connaissances spécifiques sur le suivi au long cours de la personne cérébrolésée, afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle : salarié CDS ou autre salarié (y compris hospitalier).
- Professionnel du secteur libéral.

Orientations

- **Faciliter au quotidien les parcours de santé**

o **Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé**

Orientation n° 7 : Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé

Orientation n° 8 : Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant

Orientation n° 19 : Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)

- **Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé**

o **Innover pour le bon usage du médicament**

Orientation n° 26 : Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse

o **Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient**

Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins

Orientation n° 32 : Education pour la santé

Orientation n° 33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Médecin spécialisé en gériatrie

Orientation n° 2 : optimisation des thérapeutiques médicamenteuses chez le sujet âgé.

Orientation n° 3 : prévention de la perte d'autonomie ou de son aggravation, prévention de la dépendance nosocomiale, optimisation des sorties des établissements de santé.

Médecin spécialisé en médecine générale :

Amélioration de la pratique médicale pour les patients porteurs de pathologies chroniques et/ou de

poly- pathologies (approche centrée patient en prévention, diagnostic et suivi, fonction traitante du médecin généraliste).

Orientation n° 1 : patients à risque cardiovasculaire et métabolique, pathologies cardiovasculaires à tous les stades : évaluation des facteurs de risque et facteurs pronostiques.

Orientation n° 3 : poly-pathologies des personnes âgées, y compris risques iatrogéniques, troubles cognitifs, maladies neuro-dégénératives : évaluation de situation, élaboration et suivi d'un projet de santé et de soins partagé.

Orientation n° 16 : nouvelles stratégies diagnostiques et thérapeutiques des pathologies chroniques

Médecin spécialisé en médecine physique et de réadaptation

Orientation n° 1 : conception, mise en œuvre et coordination des programmes de soins en vue de la restauration fonctionnelle.

Orientation n° 2 : outils et techniques d'évaluation, de soins et de rééducation-réadaptation.

Orientation n° 3 : prévention et traitement des limitations d'activité et organisation des prises en charge.

Médecin spécialisé en neurologie :

Orientation n° 1 : diagnostic et traitement des pathologies neurovasculaires à toutes les étapes de la prise en charge.

Orientation n° 3 : nouvelles recommandations en neurologie (mise en pratique).

Orientation n° 4 : prises en charge non médicamenteuses en neurologie.

Ergothérapeute

Orientation n° 4 : intervention auprès des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Orientation n° 5 : prévention de la perte d'autonomie et éducation thérapeutique pour les personnes à risque de limitation d'activité.

Masseur-kinésithérapeute :

Orientation n° 5 : prise en charge des pathologies de l'appareil locomoteur.

Orientation n° 10 : prise en charge de la douleur en masso-kinésithérapie.
Orientation n° 11 : prise en charge des maladies neurologiques (AVC, Alzheimer.) et neuro musculaires.

Psychomotricien :
Orientation n° 1 : intervention du psychomotricien dans la prise en charge de la douleur.
Orientation n° 2 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un trouble d'origine neurologique.
Orientation n° 4 : intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un handicap dans les domaines sensoriels, moteurs et mentaux.

Exercice en équipe
5. Exercice en équipe
Orientation n° 6 : patients porteurs d'affections sévères compliquées en ambulatoire : repérage, prévention du risque de décompensation, élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels
(PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.
Orientation n° 7 : patients à risque de désinsertion socioprofessionnelle en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.
Orientation n° 8 : patients bénéficiant de soins itératifs en ambulatoire : réévaluation de la stratégie de prise en charge, élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.
Orientation n° 9 : patients à risque iatrogénique en ambulatoire : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels PPS, concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.
Orientation n° 10 : maintien à domicile de patients à risque de perte d'autonomie et/ou en situation de handicap : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé.

Type de programme
Mixte

Méthodes pédagogiques et dispositif d'évaluation
A partir de l'inscription au programme, chaque participant reçoit un code d'accès au Site Internet du réseau lui permettant de consulter des supports pédagogiques avant la session.

L'enseignement est délivré dans des cours interactifs. Les participants sont interrogés sur leurs attentes spécifiques. Puis l'enseignant présente les connaissances de base sur le thème. Puis se fait une discussion collégiale reprenant chaque grand point, pour répondre aux questions et attentes des participants. Au terme de la session, le fichier power-point de l'enseignement est mis à la disposition des participants sur un espace protégé de notre Site internet.

L'évaluation des personnes formées se fait de deux façons :
- Questionnaire des connaissances (QCM) sur les thèmes traités avant et après la session. Une question par thème. Réponses en choix multiple (4 possibilités). Une ou plusieurs réponses possibles.
- Questionnaire dédié à l'évolution des pratiques professionnelles, présenté à chaque personne formée un mois avant et après la session.

Une attestation de formation est donnée aux personnes ayant rempli ces deux conditions.
Un questionnaire de satisfaction est également présenté à la fin de la formation.

Méthodes

Pédagogique ou cognitive
En groupe : formation présentielle (formation interactive).

Analyse des pratiques
Indicateurs : suivi d'indicateurs.

En pratique, les enseignements se font en présence de tous les participants, dont les objectifs professionnels sont interrogés préalablement. La formation est évaluée par des questionnaires, avant et après chaque session (connaissances) et en début et fin de cycle (pratiques professionnelles).

Des échanges sont programmés dans la journée de formation afin de travailler sur des cas cliniques concrets

La formation présentielle est faite par des professionnels de la lésion cérébrale (présentations et questions/réponses aux problèmes). L'évaluation porte sur les connaissances et l'évolution des pratiques professionnelles.

Pré-requis

Etre un professionnel de terrain impliqué ou souhaitant s'impliquer dans le suivi médico-psycho-social des personnes cérébrolésées

Nombre d'étapes : Trois étapes.

Description des étapes

Etape 1

Format d'étape : Non présentiel. Titre : Phase de recueil et d'analyse des attentes. Description : Questionnaire.

Etape 2

Format d'étape : présentiel. Durée : 1 jour. Titre : Phase cognitive. Description : Apport et actualisation des connaissances théoriques et cliniques et échanges avec les participants.

Etape 3

Format d'étape : Non présentiel. Titre : Phase d'évaluation analyse de l'évolution des pratiques. Description : Questionnaire.

Liste des intervenants

- Dr Franck Beaucamp, médecin MPR CH Roubaix
- Chrysoline Deplanque, éducatrice spécialisée au MAS Le Havre de Galadriel à Loos
- Justine Hamelle, assistante sociale, réseau TC-AVC Hauts-de-France
- Dr Odile Kozlowski, médecin MPR, coordinateur du réseau TC-AVC Hauts-de-France
- Nathalie Malysse, psychologue clinicienne et cadre coordinateur, Réseau TC-AVC Hauts-de-France
- Paule Mazières, chargée d'insertion à l'UEROS de Berck/Mer – Fondation Hopale
- Dr Xavier Molders, Rééducation Neurologique Cérébrolésion, Hôpital Swynghedauw, CHU de Lille
- Sonia Peron, neuropsychologue, rééducation neurologique cérébrolésion, Hôpital Swynghedauw, CHU de Lille
- Dr Caroline Rogeau, médecin MPR clinique St Roch à Roncq, MAS Le Havre de Galadriel à Loos